

APPEL D'OFFRE D'OFFRE DE REPRISE D'UNE ENTREPRISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE
conformément aux dispositions des articles L.642-1 et s. du Code de Commerce

concernant les sociétés

SAS MGV et SARL ATELIER MEYER SELLES (AMS)

Activité : fabrication et vente de selles d'équitation et d'articles de sellerie



Date limite de remise des offres : lundi **14 avril 2025** à 8 h 00

Avertissement

Les informations communiquées dans la présente note, voire dans le dossier auquel l'administrateur judiciaire donnera accès dans le cadre du présent appel d'offres, ne sont probablement pas exhaustives.

Elles peuvent être modifiées au cours de la procédure d'appel d'offres et n'engagent en aucun cas l'administrateur judiciaire.

Il appartient au candidat de procéder à ses propres investigations et s'entourer de conseils professionnels adéquats afin de tenir compte de toutes les circonstances et conséquences financières, légales, sociales et fiscales de ce projet.

Les candidats sont invités à prendre connaissance de la note méthodologique sur la cession d'entreprise établie par la S.E.L.A.R.L. PATRICK PRIGENT qui leur sera communiquée sur demande écrite avec un engagement de confidentialité.

Les candidats sont avisés que l'accès au dossier est réservé aux personnes morales ou physiques justifiant d'une capacité financière, industrielle ou commerciale adaptée.

Présentation

Deux sociétés faisant l'objet de procédures de redressement judiciaire distinctes (ouvertes par le tribunal des affaires économiques de Versailles en date du 18 mars 2025)

- Entreprise renommée, marque réputée, équipant des sportifs de haut niveau
- Positionnement haut-de-gamme, innovation technologique, potentiel
- MGV : structure commerciale ; AMS : unité de production
- Unité de fabrication sise à Cognac sur une superficie de 620 m²
- 4 salariés sur MGV (outre la dirigeante) et 12 sur AMS
- Marque détenue par IVSCCA GROUPE (en liquidation judiciaire)

Données chiffrées

Les chiffres du tableau ci-après correspondent au compte de résultat de la structure de commercialisation (MGV). Le chiffre d'affaires est ainsi basé sur un prix de transfert intragroupe qui peut être minoré ou majoré par rapport à ce que serait un prix de marché entre acteurs indépendants. Par ailleurs, ces comptes présentent indéniablement des anomalies (notamment une surévaluation des stocks et des créances clients) de sorte qu'ils ne donnent pas une image fidèle de la réalité économique. Les données hors tableau concernent AMS.



Loyer Cognac :
28 800 € / an HT HC

<i>En K€</i>	Chiffres d'affaires	E.B.E.	Résultat net
30/09/2021	2 718	262	79
30/09/2022	2 708	94	28
30/09/2023	2 639	-18	86
30/09/2024	1 881	187	51



Frais de personnel
production
(2023/2024) :
545 K€

Rappel de la procédure

18 mars 2025



Ouverture des
redressements
judiciaires

4 avril 2025



Initiation de
l'appel
d'offres

annonce

Signature d'un engagement de confidentialité

Accès au dossier de cession

14 avril 2025
8 heures



**Date limite
de remise
des offres**

Échange avec les organes de la procédure
(administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, juge-commissaire)

J-2 ouvrés
Probablement
25 avril 2025

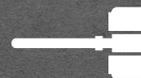


Délai
d'amélioration
des offres

J
Probablement
29 avril 2025



Audience
examen des offres



J + ?
Jugement
Entrée en jouissance

Informations pratiques

Télécharger, remplir, signer et nous retourner l'accord de confidentialité pour accéder au dossier de cession

- « NDA » et note méthodologique : <https://we.tl/t-s55LZ4Ek7n>
- Engagement de confidentialité à retourner dument rempli et signé à :
 - ◆ pprigent@ppaj.fr
 - ◆ lgamain@ppaj.fr
- Accompagner votre envoi des pièces justifiant d'une capacité financière, industrielle ou commerciale adaptée, notamment pour les personnes physiques (aucun dossier ne sera communiqué sinon)
- Au regard des brefs délais de la procédure et de sa complexité, nous ne saurions trop vous conseiller de vous faire assister d'un conseil spécialisé